



Ville de Pornic

La Ville de Pornic Loire-Atlantique

15 000 habitants
Surclassée 40 000/ 80 000 habitants
Station balnéaire classée

Recrute

Par voie statutaire ou contractuelle CDD

Un agent de manutention et de transport (H/F) Catégorie C

Descriptif des missions

Placé(e) sous l'autorité du responsable de service, l'agent de manutention et de transport assure les missions suivantes :

- Travaux d'électricité
- Montage, démontage podiums, stands, tribunes, ...
- Transport de barrières et divers matériels pour les autres services
- Manutentions tables, chaises, bancs
- Divers déménagements
- Transport, montage matériels élections
- Entretien matériel
- Encadrement des saisonniers
- Travaux de plomberie

- Interventions dans le cadre des autres activités de l'ensemble des services de la commune
- Astreintes diverses mises en place dans l'intérêt du service public
- Aide artificier

Profil recherché

- CAP d'électricité souhaité
- Formation : autorisation de conduite
- Habilitation électrique catégorie H0-B1V-BR- BC
- Connaissances des sites des manifestations
- Connaissances sécurité et matériels à monter
- Connaissance en sonorisation
- Permis : B – C – C1 – C1E - CE

- Travail en équipe
- Grande disponibilité
- Savoir remonter les informations
- Respect de la hiérarchie
- Sens du service public

Conditions d'exercice

- Lieu de travail : extérieur, intérieur
- Temps de travail : complet (35h) ou 39h avec RTT
- Horaires : 5H -13H ou 8H -12H et 13H30 - 17H30
- Travail de nuit et heures supplémentaires de dimanche, jours fériés et en semaine
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année (13^{ème} mois), tickets restaurant, chèques vacances + participation employeur à la prévoyance et à la mutuelle labellisée

Poste à pourvoir : 01/10/2022

Date limite de candidature : 31/08/2022

Jury de recrutement : semaine 39

Informations complémentaires auprès de Christophe LOUERAT, responsable du service logistique/festivités
02 40 21 94 79.

Les candidatures (CV + lettre de motivation + dernier bulletin de salaire + dernier arrêté de situation) sont à adresser à l'attention de Monsieur le Maire de Pornic :

**Mairie de PORNIC
Hôtel de Ville
BP 1409
44214 PORNIC Cedex**

Ou par email à rh@pornicagglo.fr